

Le 06 02 2019*

MONSIEUR LE DIRECTEUR T E R S N C F A R A

MONSIEUR LE REPRESENTANT A R A

Monsieur

Au nom des associations A D U T et f N A U T 'A R A ' je vous pris
De entendre, les aménagements a EFECTUER ; en gare s n c f de
Pont de Beauvoisin ;

1 Classement de cette gare en prioritaire ouverte aux P m r
La ville ayant Etablissement Hospitalier. Étant constater que
Pour cette population de client de transport ; ils nom comme moyen
D'aller soit A Chambéry ou Voiron ou Lyon
; ce qui n'est pas normal

2 aménagements des quais (hauteur inadapté)

3 aménagements d'Abris sur les quais

4 Couverture de la passerelle

5 Aménagement par élargir le parking (coté pont _ tour du pin)

6 informations écrites sur les transports, dans toutes les gares

; transformé en Hâtes de Chambéry A saint André le gaz

La s n c f ; comme la région A R A ; ont dépensé des moyen financier
Conséquent dans des Etudes et en avant projet ; pour une réalisation
Plus que constable '(Lyon -Turin)

Au détriment de service public de proximités régulier

Michel Roidel Délégué P M R
A D U T - F N A U T

